

A ENVOYER

Fax : 01 53 98 37 00 ou 01 53 98 37 88

Par mail : voconnor@eutelsat.fr fgautier@eutelsat.fr

Courrier : Eutelsat SA, 70 rue Balard, 75502 Paris CEDEX 15

A l'attention d'Eutelsat,

C'est avec stupéfaction que j'ai appris votre décision de suspendre la diffusion de Roj TV sur vos satellites. Prenant comme prétexte la décision du tribunal danois datée du 10 janvier qui avait affirmé que Roj TV soutenait le PKK - décision contre laquelle Roj TV a fait appel -, vous oubliez que le tribunal a également déclaré qu'il n'y avait aucun motif de fermer la chaîne.

Depuis la réélection de l'AKP, en juin 2011, les attaques contre la presse se multiplient en Turquie. Dernière affaire en date, le 20 décembre 2011, 40 journalistes de la presse écrite kurde et de gauche ont été arrêtés dans le cadre du procès politique du KCK. La Turquie est actuellement le pays au monde qui compte le plus de journalistes emprisonnés. Dans ce contexte, la France est un des soutiens majeurs de la Turquie. Claude Guéant, ministre de l'Intérieur, avait ainsi déclaré au cours de sa visite d'octobre dernier une « collaboration totale » avec la politique de terreur de l'Etat turc.

Il est donc clair que votre décision est motivée par des pressions politiques. Le ministre des affaires étrangères turc s'est d'ailleurs immédiatement félicité de la mesure que vous avez prise ; après avoir essayé, sans succès, pendant des années de museler la voix du peuple kurde par la justice, l'Etat turc est donc, avec votre aide, parvenu à ses fins. Dans un communiqué, Reporters sans Frontières s'est déclaré « choqués par cette décision unilatérale et scandaleuse, prise au mépris de la liberté d'expression », décision par laquelle « Eutelsat prend une initiative dont s'est bien gardée la justice danoise ». L'organisation de défense de la presse et de la liberté d'expression a également rappeler que votre entreprise « contribue désormais à promouvoir une rhétorique 'antiterroriste' à la portée politique majeure (...), l'argument de choix des régimes répressifs pour justifier leurs atteintes à la liberté de la presse ».

Roj TV est le seul moyen, pour 40 millions de Kurdes, d'obtenir une information libre et non-censurée sur les actualités au Kurdistan. En décidant arbitrairement de censurer sa diffusion, vous privez d'un des droits humains les plus fondamentaux - le droit à l'information - 40 millions de personnes. En un mot, Roj TV est la voix du peuple kurde. De quel droit, et au nom de quels intérêts, vous permettez-vous de bâillonner tout un peuple ?

J'exige donc que cesse immédiatement cette censure et que Roj TV, la voix du peuple kurde, soit à nouveau autorisée à diffuser sur vos antennes.

Nom :

Prénom :

Code postal et ville :